



AUDINCOURT et BELFORT

Conditions générales de vente

Service Traiteur – Réceptions

Article 1 – Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente sont adressées ou remises à chaque client à sa demande. Toute commande implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions

Article 2 – Confirmation de commande

Toute commande doit être confirmée par fax 15 jours avant la réception. Cette confirmation doit préciser le nombre minimum de personnes. Ce nombre de personnes pourra être augmenté jusqu'à 48 heures avant la réception.

Toute commande n'est validée qu'après versement d'un acompte de 30% non récupérable du montant total du devis.

Toute annulation intervenant dans les 48h précédents la manifestation donnera lieu à la facturation de 60% de la prestation commandée.

La maison VERGNE se réserve le droit de modifier la composition de la commande en fonction des aléas liés aux approvisionnements de produits. Modification faite en concertation avec le Client.

Article 3 – Conditions de paiement

Toutes nos factures sont payables net sans escompte à réception de facture. De convention expresse et sauf report accepté par écrit par la maison VERGNE le défaut de paiement total ou partiel de nos marchandises à l'échéance fixée entraînera : une pénalité de retard calculée à 1.5 fois le taux d'intérêt légal, à compter de la date d'exigibilité et sur la totalité des sommes restantes dues ; - des frais d'intervention contentieuse ; - l'exigibilité, à titre de clause pénale, d'une indemnité égale à 5% des sommes dues au-delà de 30 jours, 10% au-delà de 60 jours, 25% au-delà de 90 jours ainsi que les frais judiciaires éventuels et intérêts légaux. En cas d'impayés total ou partiel de nos factures, l'intégralité de l'en-cours deviendra automatiquement exigible.

Article 4 – réclamations

Le client devra s'assurer de la conformité de la livraison avec sa commande. Toute réclamation devra, pour être prise en compte, intervenir au moment de la livraison.

Par mesure d'hygiène aucune marchandise ne pourra être reprise ni échangée. Pour préserver tout leurs saveurs et garantir la qualité sanitaire de nos produits, nous vous conseillons de les consommer dans un délai de 4 heures suivant la livraison.

Article 5 – Litiges

Les présentes conditions générales ainsi que tous les documents ou actes qui en découlent sont soumis à la loi française. Tout litige ou toute contestation auquel pourraient donner lieu les présentes conditions générales, tant pour leur validité, leur interprétation, ou leur exécution sera porté devant le tribunal de Commerce dans le ressort duquel est situé la maison VERGNE, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie